

Ecole Maternelle Jean Moulin
Compte-rendu du conseil d'école du mardi 7 novembre 2017

1/ Secrétaire de séance : Mathilde Bossard

2/Étaient présents :

- Équipe pédagogique :
Madame Dauchez, directrice
Mesdames Bossard, Dévarieux-Le Moing, Delaunay, Duchesne

- Les parents élus :
Monsieur Ghorab, pour la FCPE
Mesdames Jaouen, Biscuit, Monsieur De Pita pour la PEEP

- La municipalité :
Madame Habert-Dupuis

3/ Rôle du conseil d'école

Nous sommes une école de 4 classes, par conséquent il y a 4 parents élus et 4 parents suppléants sur l'école.

Deux fédérations sur l'école, la FCPE et la PEEP.

Au conseil d'école, seuls les parents titulaires peuvent s'exprimer.

Le conseil d'école est un organe de concertation institutionnelle. Il valide le règlement intérieur, établi selon le règlement type de l'académie.

Il se réunit 3 fois par an pendant 2 heures.

La directrice d'école est la présidente du conseil d'école et par conséquent est le garant de l'ordre du jour.

Les parents représentent tous les parents de l'école, et peuvent s'exprimer sur tous les sujets concernant les élèves et la vie de l'école. Toutes les informations des parents d'élèves à transmettre aux familles doivent passer par la directrice d'école.

Chaque compte-rendu de conseil d'école est consultable sur le site de l'école :

www.mat-moulin-st-germain.ac-versailles.fr

4/ Approbation du dernier conseil d'école du 8 juin 2017.

Il est approuvé à l'unanimité.

5/Budgets de fonctionnement alloués par la municipalité

- La somme de 32 euros par élève est le budget alloué par la municipalité pour l'année scolaire. Il concerne les fournitures, la papeterie et l'achat de jeux pédagogiques.
- La dotation à la BCD de 52 euros par classe, permet d'acheter des livres, des albums, des documentaires pour la bibliothèque de notre école.
- 95 euros par classe pour l'achat des jeux de Noël.
- 1 photocopieur commun aux 2 écoles
- 1 car annuel par classe utilisable à la journée ou en ½ journée.

6/ Premier bilan du retour à la semaine des 4 jours

Selon les parents d'élèves, les enfants sont moins fatigués, moins énervés après une journée de classe. Ils ont plus de repères. Les semaines sont plus organisées.

Selon l'équipe pédagogique, les cinq ½ journées de classe étaient appréciées pour l'enseignement, mais la coupure du mercredi est bénéfique pour les élèves. Le fait de terminer toujours à la même heure est également un point positif.

7/ Restauration scolaire : compte-rendu des deux parents ayant déjeuné sur place
Mesdames Biscuit et Jaouen ont déjeuné au restaurant scolaire le 13 octobre dernier. Elles ont fait remonter trois problèmes :
Tout d'abord, concernant l'équipe qui gère ce temps de restauration : rien n'est clair sur les rôles de chacun (Atsems, vacataires mairie, personnel Sogeres)
Ensuite, les enfants se servent eux-mêmes, c'est très compliqué pour de si jeunes enfants, sans oublier le grand nombre d'enfants déjeunant. On leur demande trop d'autonomie. Les parents notent que les enfants ne sont pas assez aidés (couper/servir)
Enfin, lors du débarrassage, aucun tri n'est effectué.
Pour conclure, les parents relèvent un manque de personnel, un manque de propreté.
Mme Habert-Dupuis fera remonter l'information à la société Sogeres.

8/ Prestations de nettoyage dans l'école
Depuis la rentrée 2017, le ménage dans les classes est effectué par les Atsems : c'est un travail de qualité, apprécié à l'unanimité.
Néanmoins, l'équipe pédagogique note le manque de réapprovisionnement des distributeurs de papiers (toilette et essuie-main). Cette tâche incombe à la société de nettoyage. Difficultés car l'école ne possède pas la clé des distributeurs de papier. Comment faire, lorsque dès le matin, il n'y a pas de papier pour les enfants ? Le personnel passe en fin d'après-midi.

9/ Sécurité aux abords de l'école
Les parents d'élèves ont effectué un sondage auprès des parents de l'école dans le but de les amener à se poser des questions sur leur comportement aux abords de l'école : prendre conscience des risques qu'un attroupement devant la grille de l'école peut engendrer.
Un tract fait par la fédération PEEP sera distribué aux parents d'élèves. Cette fédération propose également un aménagement de la rue pour la sécurité aux abords de l'école. Le document sera transmis à Mme Habert-Dupuis qui le soumettra au service de la voirie de la ville.

10/ Relations école/famille
L'équipe pédagogique constate une nouvelle fois qu'il est très difficile de récupérer les cahiers signés. Comment s'assurer que les informations sont bien transmises aux familles ?
Il faut trouver un moyen de responsabiliser certains parents.

11/ PPMS : retour sur l'exercice du 17 octobre dernier
L'équipe pédagogique était prévenue du jour de l'exercice. Les retours sont positifs.
Le message (SMS) d'alerte est à retravailler, il doit être concis et précis.
Il reste à travailler le volet « s'échapper » qui n'est pas celui le plus utilisé lors des exercices.
Il faut tenir compte de la configuration des locaux.
Les alarmes silencieuses et lumineuses sont à l'étude pour le financement.
Possibilité d'utiliser un sifflet d'extérieur pour donner l'alerte.

12/ Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
Lors de la première période, les élèves de grande section ont été évalués sur le langage et la compréhension de consignes simples.
D'après le bilan des enseignantes, trois groupes seront mis en place lors de la seconde période :

- 1 groupe travaillant plus spécifiquement sur la langue orale, pour les élèves non-francophones (deux fois par semaine)
- 2 groupes travaillant sur la compréhension d'histoires afin de favoriser la prise de parole des petits parleurs (une fois par semaine).

Il s'agit de 3 ou 4 élèves de grande section pris en charge le mardi et/ou le jeudi de 11h30 à 12h00.

13/ Actions du projet d'école

- la semaine des parents dans l'école : elle aura lieu pendant la période du 6 mars au 12 avril 2018 ; 2 parents par classe présents en ½ journée (1 parent par famille).
Un tableau d'inscription sera mis en place devant les classes. Possibilité de s'inscrire via le cahier de liaison.
L'information sera transmise début janvier.
- Projet littérature : reconduit cette année. C'est le même fonctionnement que l'année précédente. Un mot explicatif sera transmis dans les cahiers de liaison.
- Projet d'école : l'environnement proche et lointain : le quartier, la ville...
- La chorale : a commencé au mois d'octobre avec tous les MS et les GS de l'école. Elle a lieu le mardi matin. Les élèves de PS intégreront la chorale au mois de janvier.
- Lire et faire lire : c'est la troisième année que l'association vient lire des histoires aux élèves de grande section, par petits groupes.
- A fleur de contes : une association de conteurs et conteuses qui vient dans l'école depuis plusieurs années. Trois rendez-vous par classe sont prévus sur l'année.
- Liaison maternelle/élémentaire : la classe d'Isabelle Devarieux décroisonnera avec la classe de CP de Madame Domage et la classe d'Agnès Delaunay décroisonnera avec la classe de CE1 de Madame Carrette.
- Décloisonnement de Noël : concerne tous les élèves de MS et GS de l'école pendant le temps de sieste des élèves de PS. Les classes sont mixées afin de décorer la salle de motricité aux couleurs de Noël et préparer la fête de Noël. Les élèves de PS participeront également sur le temps de classe.
- Décloisonnement avec les maitresses de PS : le lundi, Laurence Le Blanc-Becker prend en charge les élèves de MS d'Agnès Delaunay dans leur classe. Le vendredi, Christine Dauchez prend en charge la moitié des GS de la classe 3 d'Isabelle Dévarieux-Le Moing pour des jeux de société et des activités pour apprendre à chercher.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 06 mars 2018 à 19 heures.

La présidente de séance

La secrétaire de séance

Christine Dauchez

Mathilde Bossard